

Document de table

Résolution du congrès de syndicom

Soutien solidaire du congrès de syndicom pour le journal Le Courrier

Cela a été mentionné hier lors d'une prise de parole, le journal Le Courrier a reçu il y a quelques jours une décision de justice aux conséquences lourdes pour sa rédaction mais également pour le journalisme et la liberté de la presse. Pour avoir consacré un article à un milliardaire aux affaires pour le moins obscures, le journal est depuis six ans attaqué au niveau pénal et au niveau civil. Alors qu'il aurait pu saisir le Conseil suisse de la presse, l'homme d'affaire a sciemment préféré entraîner Le Courrier dans une procédure longue et coûteuse destinée à menacer l'avenir du titre. Malgré une victoire sur le plan pénal et une autre en première instance au civil, Le Courrier vient d'être condamné par le Tribunal fédéral.

L'impact financier considérable que les 40 000 francs de frais judiciaires auront sur le journal indépendant est une illustration du contexte très dangereux d'attaques contre les médias et la liberté de la presse. Les tendances politiques qui essaient de faciliter les mesures superprovisionnelles contre l'apparition d'articles critiques sont de véritables entraves au journalisme d'enquête et d'investigation. Les menaces de procédures juridiques de plus en plus fréquentes envers des médias indépendants souvent fragiles financièrement font que l'argent est désormais un outil de censure destiné à faire taire les médias.

Il est profondément dangereux pour le rôle essentiel des médias et du journalisme d'enquête dans l'information et le processus démocratique si les journalistes hésitent à publier un fait et une enquête par crainte des sanctions économiques exigées par des personnalités au pouvoir financier illimité.

Le congrès de syndicom exprime son soutien solidaire à l'équipe du Courrier. Syndicom rappelle dans ce contexte que les enjeux de la votation fédérale le 13 février prochain sur le train de mesures pour l'aide aux médias sont démontrés avec cet exemple : L'aide aux médias est nécessaire pour soutenir le journalisme indépendant et son essentielle mission d'information ainsi que la pluralité des médias.